

## **PAROISSE SAINT JOSEPH EN PAYS DE FAVERGES**

### **REUNION DE L'EQUIPE D'ANIMATION PASTORALE**

**MARDI 18 FEVRIER 2025**

Etaient présents :

Le père Laurent CROS

Aurélie CATTANEO, Robert MARECHAL

Etaient excusées : Véronique FOLIGUET, Nicole GUILLERMIER

Après avoir prié ensemble, le Père Laurent ouvre la séance à 14h30 et passe à l'ordre du jour :

#### **CALENDRIER DES ACTIVITES ET CELEBRATIONS :**

Le calendrier des activités et célébrations fixées jusqu'à fin avril est examiné. Il est ajouté en plus de la célébration pénitentielle avec confessions individuelles prévue le : mercredi 26 mars à 15h à Doussard, une autre célébration pénitentielle avec confessions individuelles : le Mercredi 2 avril 2025 à 15h à Faverges.

#### **MESSES DU SAMEDI DANS LES VILLAGES :**

Les messes du samedi à 18h dans les églises des villages de la paroisse reprendront à compter du 26 avril et jusqu'au 4 octobre 2025. Le calendrier est établi en respectant dans toute la mesure du possible une alternance des messes entre les villages du nord et du sud de la paroisse. Chaque village disposera donc de trois messes. (voir calendrier de ces messes en annexe)

#### **FESTIVAL DES CHAPELLES 2025 :**

Il est établi le calendrier des messes qui se dérouleront dans les chapelles du territoire de la paroisse cet été 2025. Ces messes seront suivies d'un verre de l'amitié ou d'un pique-nique. On trouvera le calendrier de ces messes du festival des chapelles 2025 en annexe.

D'autre part il est également rappelé les activités suivantes :

- Jeudi 24 avril 2025 : pèlerinage jubilaire à Ars
- Lundi 7 juillet 2025: messe à 18h suivi du barbecue de l'été à Lathuile
- Mardi 15 juillet 2025 : pèlerinage à la chapelle des Vernettes
- Mardi 19 août 2025 : montée à La Sarve (messe et déjeuner)

#### **LECTURES POUR LES FÊTES PASCALES :**

IL est envisagé de faire appel aux lecteurs qui ont assuré ces lectures l'an passé en y ajoutant également des personnes nouvelles selon leurs disponibilités. Aurélie et sa sœur sont partantes et Véronique pourra assurer des lectures lors du jeudi saint et le jour de Pâques.

#### **RENCONTRES COMMUNAUTAIRES SUR LA LETTRE PASTORALE DE MONSEIGNEUR LE SAUX :**

Une première rencontre a eu lieu le 12 février dernier à Lathuile avec peu de paroissiens, mais dans une bonne ambiance.

D'autres rencontres sont prévues :

- le mercredi 12 mars 2025, à 15h à Saint Ferréol
- Une autre qui se déroulera à partir de 18h30 à Faverges, dont la date sera fixée avec Véronique.

Il est aussi rappelé que l'évêque organisera des rencontres sur le thème de sa lettre pastorale sur 3 dates et 3 lieux au choix :

- Samedi 2 mars 2025 de 9h30 à 12h à Passy-Chedde
- Vendredi 28 mars 2025 de 17h30 à 20h 30 à Annecy (maison du diocèse)
- Samedi 29 mars 2025 de 9h 30 à 12 h à Annemasse.

### **CONCERTS :**

-La paroisse s'était portée candidate pour accueillir le Festival Sacré Musique qui aura lieu du 16 au 25 mai dans toute la région Rhône Alpes avec une cinquantaine de concerts. Cette année un concert sera donné à Annecy, mais l'an prochain les organisateurs sont d'accord pour assurer un concert dans l'une de nos églises à Faverges ou à Doussard.

-Suite à la décision de l'E.A.P. de ne plus reconduire les concerts proposés avec l'Harmonie Municipale de Faverges, car les objectifs poursuivis ne correspondent pas, il est donné lecture du courrier adressé en ce sens aux responsables de l'Harmonie Municipale de Faverges. D'autres propositions de concerts seront étudiées.

### **PROJET DE LETTRE AU GROUPE BAYARD A PROPOS D'HORIZONS**

#### **210+ :**

Suite à la décision de l'E.A.P. de mettre fin à la convention de partenariat du groupe Bayard avec la paroisse pour l'édition du journal « HORIZONS 210+ » à compter du 30 septembre 2025, il est donné lecture de la lettre signifiant cette résiliation qui devra être portée par lettre recommandée six mois avant l'échéance de la convention. Toutefois afin de ne pas léser les abonnés, il a été demandé à Bayard d'assurer l'édition du numéro de décembre, puisque l'abonnement est basé sur l'année liturgique alors que la convention est établie au 30 septembre.

Il est également discuté de la suite et de préserver un organe de liaison avec les paroissiens qui pourrait prendre la forme d'un tryptique de 3 feuilles (soient 6 pages) 21X29,7 en couleur sur papier glacé de 135g. Le coût serait de l'ordre de 400€ par numéro pour un tirage de 350 exemplaires qui seraient mis à disposition des paroissiens à titre gratuit lors des messes chaque trimestre.

Un contact sera établi avec la société qui pourrait assurer cette parution. Il conviendra aussi de réfléchir pour un titre de ce nouveau bulletin.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

-Il est évoqué l'organisation des cérémonies de funérailles avec des équipes de moins en moins nombreuses pour conduire ces cérémonies. Il est évidemment nécessaire de compléter nos équipes actuelles, mais en ayant des personnes suffisamment disponibles. Il est envisagé une organisation avec des équipes qui assureraient pour les unes les cérémonies dans les églises du nord de la paroisse et d'autres sur le sud.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Père Laurent lève la séance à 16h00 et donne rendez-vous aux membres de l'E.A.P. pour une prochaine réunion le :

**Mardi 18 mars 2025 à 9H30 à la Maison paroissiale de Faverges**